

LIVRET D'ACCUEIL BÉNÉVOLES





LIVRET D'ACCUEIL BÉNÉVOLES

Bienvenue au réseau de bénévoles pour l'acquisition des savoirs de base, proposé par le CRIA41.

Ce livret d'accueil a été conçu pour vous aider dans votre action et pour répondre aux questions que vous vous posez.

À bientôt.

**Isabelle Daumas
Responsable CRIA41**

**Fabienne Bainier
Coordinatrice des bénévoles**

Il a été prouvé que le bénévolat contribue à améliorer la qualité de vie et la santé des collectivités. Selon certaines études, les bénévoles se portent mieux physiquement et ont une meilleure qualité de vie que les non-bénévoles.

De nombreuses raisons poussent les Français à donner de leur temps à une association. La première motivation citée est :

«d'être utile à la société».

Parmi les autres leviers de motivation figurent *«donner du sens à mon quotidien»* ou *«appartenir à une équipe»* (Le Figaro, 12 mai 2017).

POURQUOI S'ENGAGER AU CRIA41

**Le CRIA anime un réseau de bénévoles
Savoirs de base depuis 2016**

L'égalité des chances, l'autonomie des personnes, la formation tout au long de la vie, l'accès aux droits et à la culture sont les principes qui nous guident.

Si vous les partagez, si vous souhaitez vous investir auprès de personnes pour les accompagner dans l'apprentissage ou le réapprentissage des savoirs de base (lecture-écriture-oral ou mathématiques ou numérique), venez nous rejoindre.

Tout le monde peut s'engager dans cette activité. Nous demandons avant tout des compétences humaines, d'écoute, de respect de l'autre et d'accompagnement. Il faut également bien sûr être disponible. Les compétences pédagogiques pourront être développées tout au long de l'année par des formations et par des échanges avec d'autres bénévoles.

Je vous guidera dans votre démarche en proposant le mardi et jeudi des temps de rencontre, des échanges et en mettant à votre disposition du matériel pédagogique et des locaux.

**Fabienne Bainier
fabienne.bainier@cria41.org
02.54.43.40.84**

RETOURS BÉNÉVOLES

" La rencontre avec les apprenants m'apporte beaucoup. c'est un échange. Je leur apprends le français, ils m'apprennent leur culture "

Françoise, bénévole depuis 2 ans.



" Le jour des cours est toujours un moment que j'attends avec impatience, car tout se fait dans la bonne humeur et on travaille sur des situations concrètes "

" J'aime venir donner mes cours. c'est une rencontre humaine. Je me sens utile "

Annie, bénévole depuis 2 ans.



Pierre, bénévole depuis 3 ans.



LE CRIA, C'EST QUOI ?

Le CRIA41, Centre de ressources illettrisme analphabétisme de Loir-et-Cher, est une association loi 1901, elle est reconnue d'intérêt général.

Créée en 1995 elle fait partie de l'Union régionale des centres de ressources de la Région Centre-Val-de-Loire.

Cet espace d'animation est ouvert à tous, ses missions :



Coordonner



Informier



Former



Réaliser des
bilans de
savoirs de base

Le CRIA41 est centre d'examen officiel pour valider les niveaux de langue :

- TCF-IRN : Pour la demande de la nationalité française et carte de 10 ans.
(Test de Connaissance du Français - Intégration, Résidence & Nationalité)
- DELF A1, A2, B1, B2.
(Diplôme d'Étude en Langue Française)

Le CRIA est aussi un centre de ressources
où il est possible de consulter et
d'emprunter :

- des méthodes par niveaux
- des supports audio
- presse
- etc



QUI SOMMES-NOUS ?

Le CRIA41 c'est aussi un conseil d'administration qui pilote les axes d'action et qui s'investit dans les actions de terrain.

Le conseil d'administration :

- Présidente : Claire Baudin
- Trésorière : Anne Charreau
- Secrétaire : Elisabeth Durand

- Directrice : Isabelle Daumas

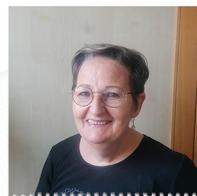
C'est également une équipe de salariés.



Claire BAUDIN
Présidente du CRIA41



Isabelle DAUMAS
Directrice du CRIA41



Joelle VISSE
Comptabilité



Yuliana ADAME
Chargée d'accueil



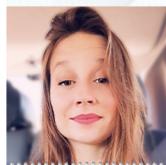
Vanessa VANIER
Coordinatrice
Médiation
Numérique



Patricia LEMAIRE
Chargée du
positionnement



Fabienne BAINIER
Coordinatrice
réseau de
bénévoles



Faustine
MARTINEAU
Formatrice FLE



Kévin
GLACHANT
Conseiller Numérique
France Service



Maxime
CHAMPAGNE
Conseiller Numérique
France Service



Ikram
BOUCLAGHEM
Médiatrice
Numérique

QUI SONT LES PUBLICS CONCERNES ?

Nous accueillons toute personne souhaitant travailler les savoirs de base.

- Personnes étrangères ayant été scolarisées dans leur pays ou non, maîtrisant ou non le français à l'oral.
- Personnes en situation d'illettrisme ayant été scolarisées en France.



Dans les locaux du CRIA, le bénévole dispose d'une bibliothèque comportant des outils pédagogiques.

L'emprunt est possible durant les horaires d'ouverture et pour une durée d'un mois renouvelable.

Cet espace est ouvert à toutes les structures du Loir-et-Cher et associations concernées par l'illettrisme et l'analphabétisme

ORGANISATION DE NOTRE RESEAU DE BÉNÉVOLES

Au CRIA41, 50 bénévoles sont en activité dans le département le lundi, le mardi, le mercredi matin, le jeudi et le vendredi, 1 à 2 heures par semaine, les cours se déroulent au 18 Rue Roland Dorgelès.

Les bénévoles sont la plupart du temps répartis en binômes. Ces binômes se voient confier des groupes de 3 à 6 personnes.



L'association demande 5€ annuels de cotisation aux bénévoles, pour l'adhésion à l'association, ouvrant le droit aux formations et à l'emprunt de documents.



ORGANISATION DE NOTRE RESEAU DE BÉNÉVOLES

Le CRIA41 propose des formations de formateurs afin de vous aider dans votre activité.

Elles se déroulent généralement sur une journée et sont gratuites. Il est indispensable d'en suivre régulièrement pour répondre aux besoins des apprenants.

Par exemple, nous pouvons proposer :

- « Développer la compréhension et la production orales »
- Formation spéciale « Nouveaux bénévoles »
- « Les niveaux de langues »
- « Utilisation du numérique (découverte des applications et des outils en ligne et comment les insérer dans mes cours) »

Les contenus varient selon les besoins.

Nous conseillons aux bénévoles de suivre au moins 2 jours de formation par an, car celles-ci permettent :

- d'améliorer ses connaissances
- d'échanger avec d'autres bénévoles
- de se professionnaliser
- de se donner de nouvelles approches.

Elles sont assurées par un membre de l'équipe salariée et par des intervenants extérieurs, et subventionnées par le conseil départemental, la région Centre-Val de Loire et la DDETSP/FDVA.

Il y a entre deux et trois réunions de bénévoles par an, plus des moments festifs.

PARTIE COMMUNE

LES PUBLICS

Il est très important de distinguer ces 4 profils car la prise en charge pédagogique est différente, les supports et les besoins également.

Quatre publics distincts peuvent être présents dans nos cours.

- Situation d'illettrisme : se dit d'une personne qui a été scolarisée en langue française jusqu'à l'âge de 16 ans mais ne maîtrisant pas suffisamment la lecture, l'écriture et le calcul, et les outils numériques pour être autonome dans sa vie sociale, et/ou professionnelle.

- Public en situation d'analphabétisme : se dit d'une personne qui n'a jamais été scolarisée, qui peut maîtriser ou non l'oral en français.

- FLE (Français Langue Étrangère) : personne non francophone ayant été scolarisée dans son pays. (La scolarisation peut correspondre à l'école primaire et aller jusqu'à des niveaux BAC +5/6). Cette personne peut maîtriser ou non l'oral en français mais elle connaît le fonctionnement d'une langue à l'écrit.

- Illectronisme : personne éloignée du numérique et souvent des savoirs de base. 40% de la population ne sait pas utiliser le numérique pour un usage pratique.

TABLEAU CECRL

Pour les publics FLE ou analphabète, un référentiel appelé Cadre européen de connaissances propose des niveaux de français liés aux compétences des personnes.

Ces niveaux sont utilisés par les administrations françaises pour la demande de nationalité française, par exemple.

Ils sont déterminés par les compétences à posséder :

- Compréhension orale
- Expression orale
- Compréhension écrite
- Expression écrite

Pour atteindre le niveau recherché, ces niveaux sont caractérisés par une lettre et un chiffre.

Ci-dessous, le tableau simplifié.

C.E.C.R.L	Description des niveaux du C.E.C.R.L (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
A1 Découverte	Maîtrise de base de la langue. Je suis capable de comprendre et d'utiliser des expressions très simples se rapportant à la vie quotidienne
A2 Survie	Maîtrise élémentaire de la langue. Je suis capable de communiquer sur des sujets familiers et d'échanger des informations simples.
B1 Seuil	Maîtrise limitée mais efficace de la langue. Je suis capable de me débrouiller en voyage, de parler de mes domaines d'intérêt et de donner de brèves explications pour un projet ou une idée.
B2 Avancé	Maîtrise générale et spontanée de la langue. Je suis capable de comprendre et de participer à une discussion sur des sujets abstraits et complexes, en m'exprimant de façon claire et détaillée.
C1 Autonome	Bonne maîtrise de la langue. Je m'exprime couramment sur ma vie sociale, professionnelle ou académique et comprends une grande gamme de textes longs et exigeants.
C2 Maîtrise	Excellente maîtrise des fines nuances, même dans des sujets complexes. Je m'exprime très couramment et de façon différenciée, en appréciant complètement les implications sociolinguistiques et culturelles.

RÉFÉRENTIEL ILLETTRISME

Les personnes en situation d'illettrisme peuvent avoir des niveaux très différents.

Pour les caractériser, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) a déterminé 4 degrés qui correspondent à 4 réalités différentes :

Degré 1 : Repères structurants.

- Capables de se repérer dans l'univers de l'écrit, des nombres, dans l'espace et le temps.
- Professionnellement, elles ont des capacités d'imitation, s'acquittant de tâches simples.

Degré 2 : Compétences fonctionnelles pour la vie courante.

- Capables dans un environnement familier de lire et d'écrire des phrases simples, de trouver des informations dans des documents courants, de donner et de prendre des informations orales lors d'un entretien, de résoudre des problèmes de la vie quotidienne, etc.
- Professionnellement, maîtrise de consignes plus complexes.

Degré 3 : Compétences facilitant l'action dans des situations variées

- Capable de lire et écrire des textes courts, d'argumenter, de résoudre des problèmes plus complexes, d'utiliser des supports numériques... Commencent à utiliser des outils comme les tableaux, graphiques ...
- Professionnellement, des capacités de transposition, assumant la responsabilité d'une tâche globale.

Degré 4 : Compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de la connaissance.

- Capables de s'adapter aux évolutions et de continuer à se former, à l'aise dans la société.

QUELQUES PRINCIPES PEDAGOGIQUES DE BASE POUR LES ATELIERS

**Qui seront repris et détaillés lors des formations que vous suivrez.
(cf. Le Guide du bénévole pour l'alphabétisation, Coeurs à lire)**

- **Priorité aux besoins les plus urgents des apprenants : vous les avez en moyenne 1h30 par semaine, il faut cibler les priorités.**

- **Contextualiser son enseignement : proposer des situations concrètes et immédiatement utilisables par les apprenants.**

- **Préparer ses séances et se fixer des objectifs à atteindre : il faut prévoir dans votre bénévolat un temps de préparation à la maison.**

- **Travailler tous les savoirs de base et toutes les compétences langagières : ne pas se limiter aux mêmes exercices.**

- **Privilégier le travail sur l'oral : donner la priorité absolue à l'oral s'il n'est pas suffisamment maîtrisé.**

- **Développer une meilleure connaissance de la société française, sa culture et ses principes : proposer des contenus qui permettent de comprendre le fonctionnement de la société française.**

- **S'adapter aux apprenants : être à l'écoute des besoins et pouvoir s'adapter aux demandes.**

- **Laisser les apprenants être moteurs de leur formation : pas de programme immuable, ce sont des adultes, il s'agit de les accompagner dans leurs demandes.**

- **Remettre en confiance.**

QUELQUES PRINCIPES PEDAGOGIQUES DE BASE POUR LES ATELIERS

Qui seront repris et détaillés lors des formations que vous suivrez.
(cf. Le Guide du bénévole pour l'alphabétisation, Coeurs à lire)

- Procéder par paliers et très progressivement : attention de ne pas aller trop vite.

- Ne pas hésiter à faire des séances à l'extérieur : visites de la ville, des châteaux (voir l'association Cultures du coeur), au supermarché, à la médiathèque, la poste, etc.

- Une séance = au moins 3 activités : jeux, jeux de rôle, écoute avec supports audio, documents authentiques (bordereau bancaire, formulaires pour envoyer un mandat, fiches d'état civil).

Les apprenants ont besoin de vous pour échanger, pour se confronter à l'autre. Privilégier les supports et contenus qui ne peuvent pas être réalisés en autonomie.

À noter :

Tous les sujets peuvent être abordés, mais il est nécessaire de respecter les règles de confidentialité.



Ce qui est dit dans l'atelier reste dans l'atelier.

COMMENT PRÉPARER LA PREMIÈRE SEANCE DE FORMATION

- Compter un temps de préparation à la maison.

On dit : « 1 heure de cours = 1 heure de préparation », voire plus au départ

- Établir un climat de confiance :

Faire des présentations conviviales, échanger tranquillement pour connaître le projet de chacun.

- Faire le point sur ce que chacun sait faire.

- Mettre en place certaines règles de fonctionnement.

- Éviter l'usage du téléphone hors nécessité pédagogique.
(Rappeler cette règle).

- Définir fermement les horaires de cours.

- Rappeler qu'il faut impérativement prévenir en cas d'absence.

- Privilégier l'oral.

- Ne pas utiliser des outils réservés aux enfants.

- Respecter les trois phases d'apprentissage :

- Découverte

- Exploration

- Appropriation

Le respect de l'autre, l'envie d'être ensemble feront le succès de cette première séance qui est souvent source de stress pour le bénévole. Ne cherchez pas à apporter forcément des contenus pédagogiques précis. Soyez à l'écoute et commencez par des présentations et le cadre des séances.

DES OUTILS PEDAGOGIQUES POUR VOUS ET VOS APPRENANTS

Vie quotidienne

- L'application  &  :
«J'apprends»

Apprendre le français à l'âge adulte quand on ne sait ni lire ni écrire.
Niveau infra A1.1 à l'oral et à l'écrit.

[!\[\]\(8bbc1f1299a246c196d33c27b686a2d7_img.jpg\) Appli à télécharger, utilisation hors connexion.](#)

- L'application  &  :
«Français premiers pas»

FLE grands débutants, possible avec des non-lecteurs.

[!\[\]\(70fe8e9535b25b843243cca42ea05eeb_img.jpg\) Appli à télécharger, utilisation hors connexion.](#)

- L'application  &  :
«Happy FLE»

Compréhension écrite niveau A1, compréhension orale niveau A2.
Public lecteur mais pas forcément scripteur.

[!\[\]\(c19358fd94e0cf6da112c93f72051a9c_img.jpg\) Appli à télécharger, utilisation hors connexion.](#)

- Site Internet  (**connexion indispensable**) :
«Mooc - Vivre en France»

Publics FLE niveau A2-B1. Et l'appli pour le public FLE niveau A1.

[✗ https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/vivre-en-france-a1/](https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/vivre-en-france-a1/)

- Site Internet  (**connexion indispensable**) :
«Podcast Français facile»

Publics jeunes et adultes relevant du FLE, niveaux A1 à C1.
Surtout des activités d'écoute et de compréhension orale.

[✗ https://www.podcastfrancaisfacile.com](https://www.podcastfrancaisfacile.com)

DES OUTILS PEDAGOGIQUES POUR VOUS ET VOS APPRENANTS

Vie quotidienne

- Site Internet  (connexion indispensable) :
TV5 Monde «Apprendre le français»
site web adapté pour ordinateur et tablette/smartphone. Pour jeunes et adultes FLE, de A1 à B2.
Facilement utilisable pour le formateur pour construire ses séances.
 <https://apprendre.tv5monde.com/fr>
- Site Internet  (connexion indispensable) :
RFI «Apprendre et enseigner le français»
site web de Radio France International, avec une majorité d'activités pour le B1. Surtout pour la compréhension orale.
 <https://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner>
- Site Internet  (connexion indispensable) :
« Lumni France TV Éducation »
Fin A2 début B1.
 <https://www.lumni.fr>
- Vidéos d'une chaîne Youtube  (connexion indispensable) :
« Mon fil info »
 <https://www.youtube.com/user/francetveducation/videos>
- Fiches  pédagogiques FLE (à télécharger) :
« ISL Collective »
s'adresse plutôt aux formateurs qu'aux apprenants. De A1 à B2, grammaire, phonétique, vocabulaire.
Demande une bonne maîtrise de l'outil informatique.
 <https://fr.islcollective.com/francais-fle-fiches-pedagogiques>

DES OUTILS PEDAGOGIQUES POUR VOUS ET VOS APPRENANTS

Pour travailler en France

- Site Internet  (**connexion indispensable**) :

Mooc « Travailler en France »

FLE A2 à B1. A visée d'insertion professionnelle.

 <https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/travailler-en-france-a2-b1/>

- Site Internet  (**connexion indispensable**) :

« Parl'emploi »

Niveau A1 et A2.

 <http://parlemploi.velay.greta.fr>

- Site Internet  (**connexion indispensable**) :

« AFIP »

Action française pour l'insertion professionnelle, 12 capsules métiers.

 <https://afip-formations.com>

- Site Internet  (**connexion indispensable**) :

« Eurocordiale »

900 entraînements à la communication professionnelle, site internet public FLE, 122 PDF.

 <https://www.euro-cordiale.lu>

CHARTRE DU BÉNÉVOLE

Avant de vous engager, nous vous demandons de lire la charte ci-dessous qui permet de formaliser les engagements du bénévole et de la structure.

Un document donné par la coordinatrice vous permettra de signer ce document.

L'ENGAGEMENT DU CRIA41

- Le CRIA41 s'engage à mettre à la disposition du bénévole les moyens pédagogiques, logistiques et techniques nécessaires.**
- Favoriser la mise en relation avec l'apprenant.**
- Fournir au bénévole une évaluation des acquis et des besoins de l'apprenant ainsi que les informations sur le parcours et les projets de l'apprenant nécessaires au suivi.**
- Assurer le bénévole en cas d'accident dans les locaux utilisés par l'association ou le réseau.**
- Convoquer le bénévole à l'assemblée générale annuelle.**
- Lui faire parvenir toutes les informations nécessaires (comptes rendus de réunions de formateurs, actions entreprises, etc).**
- Proposer au bénévole les formations et les outils nécessaires au bon exercice de sa mission.**
- Organiser deux à trois réunions annuelles entre formateurs salariés et bénévoles.**